



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8) —
ABONNEMENTS Six mois » 4) —
Trois mois » 2) —

REDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDEES

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs

Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
E boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

— Excellents vins —

— Bière de la Brasserie Ulrich —

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
Chaux-de-Fonds
Tissu en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
pour H. mmes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lingerie **AU GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND **E. MEYER & Cie** RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

JULES VERTHIER RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Magasins du Prii temps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Restaurant populaire anti-alcoolique
HOTEL L'AURORE
Serre 16 Serre 16

Restauration à toute heure. Prix sans concurrence. — Lundi matin gâteau au fromage. Samedi soir, tripes. — Bière. Cidres. Vins de 30 à 80 centimes. — Billard.

MEMENTO

Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,
à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir, de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchan-
disés chaque samedi, de 1 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-
pelle 5.

La Cagnotte, groupe d'épargne. — Per-
ception tous les samedis dès 8 h. à 10 h. du
soir, au local, Ronde 26.

Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement
chaque samedi de 8 heures à 10 heures
du soir au Cercle ouvrier.

Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11
heures du matin à midi, réunion des
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45.

Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau
central et du comité local tous les jeudis à
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

Citoyens

signez et faites signer la demande d'initiative
réclamant la nomination du Conseil d'Etat par
le peuple.

Cette liste se trouve déposée dans tous les
cafés.

✎ Pour signer valablement cette de-
mande, il faut être électeur au cantonal.

AVIS

Nous avisons les abonnés qui paient par
trois mois que les encaisseurs passeront
pour le 4^e trimestre dès dimanche prochain.

Tous les abonnés ayant payé 8 francs
pour l'année 1901 ont droit à notre prime

Le Guide pratique ou
Poignée de Riens

contre présentation de leurs quittances à
notre bureau.

L'Administration.

L'Actualité

LE CONGRÈS DE LÜBECK

Il y a quinze jours, se terminait le con-
grès des trade-unions anglaises, qui consti-
tuent la fraction du prolétariat internatio-
nal la plus fortement organisée sur le
terrain économique.

Avant-hier s'est ouvert, à Lübeck, dans
le nord de l'Allemagne, le congrès annuel de
la démocratie socialiste d'Allemagne, la
fraction du prolétariat la plus puissamment
organisée sur le terrain politique.

Forte de ses centaines de milliers de
membres cotisants, de ses 2 millions
250,000 adhérents aux dernières élections,
la démocratie socialiste allemande se dresse,
chaque année, plus active, plus vivante
dans ses congrès, où librement sont dé-
battues les questions de doctrine et de mé-
thode qui passionnent le socialisme inter-
national.

Le congrès de Lübeck a un ordre du jour
très chargé, ce qui n'empêchera pas, en
outre, que de nouvelles questions ne vien-
nent se greffer forcément sur celles qu'il
doit régulièrement examiner.

Parmi les questions déjà inscrites l'une
des plus intéressantes est certainement
celle des habitations ouvrières, dont le rap-
porteur est M. Albert Sudekum, député de

Nuremberg, et rédacteur en chef de la
Sachsische Arbeiter-Zeitung.

D'accord avec le groupe socialiste du con-
seil municipal de Berlin, il a conclu à l'é-
dification par les communes de maisons
ouvrières, à prix de revient.

Les conflits qui se sont produits à Leipzig
et à Hambourg entre certains syndicats
ouvriers et le parti auront sans doute leur
répercussion à Lübeck. Le conflit de Ham-
bourg a été particulièrement vif.

Le mouvement syndical a atteint, dans
ce centre économique si actif, une remar-
quable puissance.

Le syndicat des maçons voulut interdire
à ses membres le travail à la tâche. Quel-
ques-uns entre eux refusèrent d'accepter
cette décision et formèrent un syndicat
dissident acceptant le travail à la tâche.

Parmi eux se trouvaient des membres
du parti socialiste. Le syndicat demanda
leur exclusion. Elle fut prononcée par l'as-
semblée générale du parti à Hambourg. Les
exclus en appelèrent au *Vorstand*, le Co-
mite directeur du parti, qui, par la voix de
Auer, refusa de ratifier l'exclusion des dis-
sidents du syndicat, étant donné qu'aucune
règle n'a été élaborée en ce sens par le rè-
glement du parti. La section hambour-
geoise en appelle au Congrès national.

Il est bien évident enfin que la lutte
entre les éléments de droite du parti —
représentés par Bernstein, Vollmar, David
— et ceux qui avec Bebel, Kautsky, Rosa
Luxembourg, veulent maintenir la tactique
éprouvée de la démocratie socialiste, se
poursuivra cette année à Lübeck. On ne
pense pas, qu'elle puisse aboutir à la
scission. Les socialistes d'Allemagne ont
un sens trop robuste de l'unité organique,
ils en ont trop éprouvé les avantages pour
vouloir y renoncer. Ils pensent, à juste
titre, que le bien du prolétariat est dans la
synthèse, qui dans un parti unifié s'opère
fatalement entre les exagérations du possi-
bilisme. Les socialistes de France ne pour-
raient pas apporter à la thèse contraire
— celle de l'éparpillement — l'appui d'une
heureuse expérience.

Un nouveau jugement du Président Magnaud

Un prodigue qui n'est pas dément ou
frappé d'imbécillité ou de fureur, ne fait que
disposer librement de sa fortune, comme
c'est son droit, et lui donner un tuteur con-
stitue une atteinte grave portée au principe
fondamental de la propriété, d'après lequel
le propriétaire a le droit de jouir et de dis-
poser de ses biens de la façon la plus abso-
lue. Le prodigue rend service à la société,
en mettant en circulation une fortune qui,
sans ce petit défaut de son propriétaire, se-
rait soustraite à une action productive.

La prodigalité n'est donc pas une cause
de mise sous tutelle, tandis que l'avarice
en serait une.

Telle est la théorie nouvelle inaugurée et
défendue par M. le juge Magnaud.

Voici, du reste, le texte même du juge-
ment qui sert de base à cette jurisprudence
inconnue jusqu'à ce jour :

« . . . Le tribunal.

« Attendu que le sieur W... n'a pas com-
paru à l'interrogatoire qu'il devait subir en
en chambre du conseil le 22 mai dernier ;
que ni les faits qui lui sont reprochés, fus-
sent-ils prouvés, ni les documents produits
ne démontrent en aucune façon sa prodiga-
lité :

Qu'il ressort seulement de ceux-ci que W.
est atteint de l'inoffensive manie de citer à
tout propos des versets de psaumes, ce qui
est absolument insuffisant pour le priver de
la libre disposition de ses biens ;

Mais attendu que la prodigalité qui lui est
reprochée, fût-elle établie, la dation d'un
conseil judiciaire ne saurait être accordée
par le tribunal ;

Attendu, en effet, que l'un des principes
fondamentaux de notre état social réside
actuellement dans l'intangibilité du droit de
propriété ; qu'enlever à un citoyen qui n'est
ni en état de démence, d'imbécillité ou de
fureur, mais simplement prodigue, la libre
disposition de ses biens, c'est porter une
grave atteinte à ce principe ; qu'à ce point
de vu la dation d'un conseil judiciaire, étant
une restriction des plus importantes au libre
exercice du droit de propriété, doit être re-
jetée ;

Attendu, en outre, que, dans l'intérêt du
bien-être général, il importe que les capi-
taux, surtout lorsqu'ils sont considérables,
ne restent pas concentrés et immobilisés
dans les mêmes mains et soient, au con-
traire, mis en rapide circulation ;

Que c'est actuellement le seul moyen de
faire participer le plus grand nombre à la
fortune publique et de faciliter le retour à
la masse de ce qui, depuis une ou plusieurs
générations, en était sorti au profit d'un
seul ;

Qu'un conseil judiciaire se comprendrait
bien mieux pour l'avare qui, en se privant
sordidement de tout, frustre ainsi, chose
bien plus grave, la collectivité humaine du
bien-être que, pour certains de ses membres
vivant de leur travail ou de leur industrie,
elle est, par la force des choses, en droit
d'attendre d'une circulation au moins nor-
male des capitaux ;

Que s'appuyant sur ces principes et con-
sidérations, la loi laissant du reste au juge
tous pouvoirs d'appréciation à cet égard, il
échet de rejeter la demande en dation de
conseil judiciaire formée par W. contre son
fils ;

Par ces motifs :

Déclare W. père non recevable et mal
fondé en sa demande, l'en déboute et le
condamne aux dépens. »

Que diront les juristes et les légistes des
audaces du président Magnaud, qui inter-
prète d'une façon si peu conforme à celle
des disciples de Cujas les textes des lois !

On a dit quelquefois que M. Magnaud ré-
habilitait la magistrature. Il réhabilite, par-
dessus le marché, la prodigalité, qui passait,
jusqu'ici pour une vice redoutable. Logi-
quement, en revanche, il incrimine l'ava-

rice et en réclame la répression. On ne saurait être mieux inspiré.

Peut-être, toutefois, manque-t-il un considérant au jugement de M. Magnaud, pour que la leçon soit complète.

Préoccupé des intérêts de la collectivité humaine, le bon juge de Château-Thierry pouvait aussi se flatter de restituer à cette collectivité une autre force perdue. La fortune qu'est en train de dissiper comme il l'entend le jeune W. laissera celui-ci, quand il n'aura plus le sou, en face du problème de la vie à résoudre. Il devra travailler pour subsister, au lieu d'employer son intelligence et son énergie à conserver intact l'héritage de ses parents ou bien à l'accroître par des spéculations hasardeuses et des placements aléatoires. C'est autant de gagné pour la société, en même temps que pour la dignité humaine. Honneur au jugement qui d'un oisif, fera un laborieux, amené par la nécessité à gagner le pain quotidien que de trop nombreux fils de famille attendent des revenus paternels.

Il appartenait à M. Magnaud de donner force de la loi au vieil adage : « A père avare, fils prodigue. »

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Décidément les correspondants du *National* deviennent agressifs. Hier, c'était un « fabricant » — toujours lui ? — qui faisait un crime à notre correspondant F. G. d'avoir « fait figurer dans sa correspondance le prix de certaines parties » et qui disait à ce sujet :

« Quand on proteste avec raison contre ceux qui s'efforcent d'obtenir des renseignements d'une manière indiscrete, il convient de ne pas rendre publics ces mêmes renseignements ».

Comme le fait très justement observer la *Fédération Horlogère* « les prix mentionnés dans cet article ne donnent aucune indication utilisable par qui que ce soit, surtout pas par un acheteur étranger ».

Le reproche adressé par un fabricant n'est donc pas fondé. « Pour que ce reproche fût mérité, il faudrait que nous ne produisions en Suisse qu'un seul genre de montres, d'une seule grandeur et d'une seule qualité. L'indication du prix de l'une ou l'autre des parties aurait alors une signification. »

On le voit, c'est une querelle d'allemand que cherche « un fabricant », qui se défilera sans doute, selon sa prudente habitude, à l'anglaise.

C'est peut-être le même « F » qui prend violemment à partie aujourd'hui M. P. P. dans le même *National*.

Ce pauvre, M. P. P. n'a pas de veine. Ne voilà-t-il pas qu'on le traite de mauvais patriote et de philosophe en pantoufles. Il est vrai que ça doit le laisser bien tranquille. Cette appréciation d'un homme, qui a pu écrire, — sans sentir le rouge de la

honte lui monter au front, — ce mensonge : « Nos troupes sont rentrées dans leurs foyers, remplies de bonne humeur et avec le sentiment bien naturel du devoir accompli joyeusement et fidèlement. »

Et ! va donc ! vieille baderne ! Ce n'est pas M. P. P. ni la *Sentinelle* qui cherchent à « démonétiser », selon l'impayable expression du correspondant du *National*, nos institutions militaires.

Il n'y a qu'à laisser faire quelques officiers. Ils s'en chargent tout seuls, sabre ou plume à la main.

EN PAYS NEUCHATELOIS

La discorde au camp d'Agramant.

La *Suisse libérale* offre une singulier spectacle ces jours-ci. Elle publie une série d'articles dans lesquels le projet de loi sur l'impôt est pris à partie de très vive façon. On ne ménage même pas l'auteur de ce projet qui, chacun le sait, est M. Ed. Droz, conseiller d'Etat, qui représente soi disant le parti libéral neuchâtelois au sein du gouvernement, mais, qui, c'est le secret de polichinelle, n'a dû sa nomination que grâce à ses attaches bien connues avec certaine société secrète.

Tel qu'il est, M. Droz est censé l'élu du parti dont la *Suisse libérale* est l'organe et ce n'est pas précisément dans ce journal qu'on s'attendait à lire des articles où notre ministre des finances et son projet seraient malmenés. — Pour comble de surprise, la *Suisse libérale* d'hier nous apporte un éreintement à fond de train de M. Jean de Pury (encore un libéral) directeur des finances communales de Neuchâtel, qui a le malheur d'avoir affirmé que « tel contribuable, possesseur d'un équipement à deux chevaux aurait refusé bruyamment de payer plus d'impôts qu'un pauvre balayeur de rues. » On s'attend à un époussetage signé de M. Calame-Colin au prochain numéro.

La *Suisse libérale* aspire-t-elle à jouer Saturene dévorant ses enfants ?

Nos Correspondants

Encore le repos du dimanche

Je croyais cette question liquidée, quand chaque jour encore une opinion nouvelle se manifeste. Chacun veut émettre son idée, la croyant bien supérieure à celle de son voisin. Combien nombreux sont ceux qui viennent soutenir ou défendre une cause qui ne les touche nullement, pendant que ceux qui l'ont, par dessous, mise en avant se retirent derrière les coulisses et ont bien peur d'intervenir dans le débat, regardant les adversaires se battre, sûrs de leur victoire et travaillant d'ailleurs sans relâche le dimanche qui est leur seul jour ouvrier.

Hier c'était à ces poules mécaniques qu'on s'en prenait parce qu'elles pondent

pour deux sous un œuf artificiel, il faut les supprimer le dimanche, car elles sont trop surchargées ce jour-là. Un autre jour on s'en prend aux marchands de marrons qui rôtiennent leurs châtaignes le dimanche.

Voyez vous ces maudits marchands de marrons qui osent vendre le dimanche au lieu d'aller à confesse. Ainsi chacun crie sur son voisin, voit parfaitement la paille dans son œil, mais chacun s'arrête là et ne donne pas de solution possible. Nous qui sommes partisans convaincus de la pleine et entière liberté du citoyen aussi bien la semaine que le dimanche, nous consentirions volontiers à faire un essai quitte à l'adopter, s'il est réalisable. Mais si l'essai ne répond pas aux besoins de la situation, on rendra à chacun sa liberté. Ainsi pour plaire à nos dirigeants, nous consentirions à ce que pendant deux mois tout travail quel qu'il soit cesse le dimanche. Pas plus le paysan que l'artisan, pas plus le domestique que le patron, pas plus le pasteur que le marguillier, et pas plus le médecin que le pharmacien. Les cuisiniers et marmitons ayant leur jour de repos, nous mangerons froid, car la loi défend déjà de faire du feu ce jour-là, et puisque les juifs peuvent s'en passer, pourquoi n'en ferions-nous pas de même ? C'est là qu'on verra les gens sincères et si ceux qui prônent tellement (à leur façon) le repos du dimanche, ne seront pas les premiers à le transgresser. Ainsi ce jour-là plus de poussettes, plus de voitures circulant dans la rue pour que cochers et chevaux puissent se reposer. Suppression des postes, télégraphes et téléphones, ces employés devant aussi avoir leur jour de repos. Suppression des trains le dimanche ; les bateaux à vapeur cesseront leurs courses, et ceux qui feront la traversée des océans fermeront leurs feux ce jour-là, alors même qu'il ne leur faudrait que quelques heures pour atteindre le port, tandis que le baromètre annonce d'une manière évidente un ouragan ou un typhon, qui pourra pousser le navire sur un écueil, où il échouera sans que l'on puisse y porter secours. Comme ça se passera un dimanche, ce sera plutôt une bénédiction pour ces pauvres naufragés.

Chez nous plus d'horlogers remontant leurs lanternes et faisant la moindre retouche à quelle montre que ce soit. Les paysans cesseront de traire leurs vaches ce jour-là. Plus de visite de médecin le dimanche, ces gens-là ayant aussi bien le droit de se reposer ce jour-là que leur confrère le pharmacien qui fermera aussi sa boutique. Si vous vous cassez une jambe, tant pis, il fallait rester à la maison, ça vous ne serait pas arrivé. Plus de marchands de marrons, pas plus que de fabricants de glaces ou de marchands de bonbons aux endroits fréquentés. Comme tous les établissements publics seront fermés, pour que ces gens aient aussi un repos bien mérité, il n'y aura ce jour-là ni jeux, ni concerts, ni théâtre. Chacun ira se coucher de bonne heure afin d'être frais et dispos le lendemain.

Voyageurs et touristes devront nécessairement s'assimiler à ce genre de vie. Ne faisant pas de feu ce jour-là, il n'y aura plus d'incendie et si par hasard c'était le feu du ciel

quelques bons pourboires. En attendant les deux prêtres, l'enfant de chœur et le bedeau, Rastignac serra la main de Christophe, sans pouvoir prononcer une parole.

— Oui, monsieur Eugène, dit Christophe, c'était un brave et honnête homme, qui n'a jamais dit une parole plus haut que l'autre, qui ne nuisait à personne et n'a jamais fait de mal.

Les deux prêtres, l'enfant de chœur et le bedeau vinrent et donnèrent tout ce qu'on peut avoir pour soixante dix francs dans une époque où la religion n'est pas assez riche pour prier gratis. Les gens du clergé chantèrent un psaume, le *Libera*, le *De profundis*. Le service dura vingt minutes. Il n'y avait qu'une seule voiture de deuil pour un prêtre et un enfant de chœur, qui consentirent à recevoir avec eux Eugène et Christophe.

— Il n'y a point de suite, dit le prêtre, nous pourrions aller plus vite, afin de ne pas nous attarder, il est cinq heures et demie.

Cependant, au moment où le corps fut placé dans le corbillard, deux voitures armoriées, mais vides, celle du comte de Restaud et celle du baron de Nucingen se présentèrent et suivirent le convoi jusqu'au Père La-Chaise. A six heures, le corps du père Goriot fut descendu dans sa fosse, autour de laquelle étaient les gens de ses filles, qui disparurent avec le clergé aussitôt que fut dite la courte prière due au bonhomme pour l'argent de l'étudiant. Quand les deux fossoyeurs eurent jeté quelques pelletées de terre sur la bière pour le cacher, ils se relevèrent, et l'un d'eux s'adressant à Rastignac, lui demanda leur pourboire. Eugène fouilla dans sa

qui venait à allumer une maison, il faudrait bien se garder d'éteindre, les pompiers ne devant ce jour-là aucun service. Il faut aussi que les usines ferment le dimanche, aussi bien à la Reuse que partout ailleurs et que la ville soit privée d'eau ou de lumière pendant un jour, il n'y aura pas de perturbation dans le service. Enfin il sera bien entendu que tout le monde, mais tout le monde ne fera aucun travail le dimanche, libre à chacun de prendre dans la semaine les mesures nécessaires pour s'assurer le repos le plus absolu. Ceci étant bien établi, il se pourrait que le bon Dieu bénisse tellement la population, le lui prouve en faisant de même. Il arrêtera aussi la végétation ce jour-là, et tout ce qui en découle. Les vaches ne donneront plus de lait pour que les domestiques aient aussi leurs dimanches, les abeilles ne butineront pas non plus, la fourmi ne travaillera pas et le grillon ne chantera plus. Puis pour couronner tout cela. Ce même Dieu voulant aussi faire sa part et cessant Lui aussi de travailler le dimanche, arrêtera notre terre et tout le système planétaire. Que dirons nous quand nous ne verrons plus le soleil le dimanche ? Voilà cependant le repos absolu et tant rêvé par toute une caste avide de chicanes, de rancunes et de jalousies. Il en est du repos du dimanche comme de « l'absolu » ; ça n'existe pas sur la terre, et ne peut exister dans l'ensemble d'une population et puisque l'on sait que c'est une utopie, pourquoi vouloir imposer une chose impossible ?

Laissons donc à chacun sa liberté basée sur une loi dictée par le bon sens et exemple de bizarreries stimulées par le piétisme, la jalousie, le lucre et la concurrence.

La vie locale

ASSSEMBLÉES POPULAIRES

BRASSERIE DE LA LYRE, lundi 30 septembre.

Sujet : Initiative populaire concernant la nomination du Conseil d'Etat directement par le peuple.

Orateurs : MM. G. Schaad, Jacob Schweizer, Ch. Naine et Dr Favre.

BRASSERIE DE LA MÉTROPOLE, mardi 1^{er} octobre.

Même sujet. Orateurs : MM. Jacob Schweizer, Ch. Naine, Dr Favre et G. Schaad.

Bataillon de Sapeurs-Pompiers. — L'inspection officielle aura lieu le 29 septembre 1901 avec l'ordre du jour suivant : 7 heures

du matin réunion de l'Etat-Major à l'Hôtel de Ville, appel des sections dans les hangars. 7 heures 15 rassemblement sur la Place Neuve. 7 heures 30 inspection par le Conseil communal, signalement d'incendie, alarme, défense d'un massif, manœuvres de sauvetage. 10 heures Défilé, licenciement.

Musique : *La Fanfare du Grütli*.

poche et n'y trouva rien, il fut forcé d'emprunter vingt sous à Christophe. Ce fait, si léger en lui-même, détermina chez Eugène un accès d'horrible tristesse. Le jour tombait, un humide crépuscule agaçait les nerfs, il regarda la tombe et y ensevelit sa dernière larme de jeune homme, cette larme arrachée par les saintes émotions d'un cœur pur, une de ces larmes qui, de la terre où elles tombent, rejailissent jusque dans les cieux. Il se croisa les bras, contempla les nuages. Le voyant ainsi, Christophe le quitta.

Rastignac, resté seul, fit quelques pas vers le haut du cimetière, et vit Paris tortueusement couché de long des deux rives de la Seine, où commençaient à briller les lumières. Ses yeux s'attachèrent presque avidement entre la colonne de la place Vendôme en le dôme des Invalides, là où vivait ce beau monde dans lequel il avait voulu pénétrer. Il lança sur cette roche bourdonnante un regard qui semblait par avance en pomper le miel, et dit ces mots grandioses : — A nous deux, maintenant !

Et pour premier acte de défi qu'il portait à la Société, Rastignac alla dîner chez madame de Nucingen.

— FIN. —

Avec le prochain numéro, nous publierons une nouvelle œuvre de Balzac, intitulée

Histoire des Treize FERRAGUS CHEF DES DÉVORANTS

Cette admirable peinture des mœurs parisiennes passionnera, nous en sommes certains, les lecteurs. Elle ne le cède en rien, comme émotion et mouvement dramatique au « Père Goriot » si justement apprécié.

LE PÈRE GORIOT

PAR
H. DE BALZAC

Eugène ne suivit le conseil de son ami qu'après avoir été infructueusement chez monsieur et madame de Nucingen et chez monsieur et madame de Restaud. Il n'alla pas plus loin que la porte. Chacun des concierges avait des ordres sévères.

— Monsieur et madame, dirent-ils, ne reçoivent personne ; leur père est mort, et ils sont plongés dans la plus vive douleur.

Eugène avait assez l'expérience du monde parisien pour savoir qu'il ne devait pas insister. Son cœur se serra étrangement quand il se vit dans l'impossibilité de parvenir jusqu'à Delphine.

« *Vendez une parure*, lui écrivit-il chez le concierge, et que votre père soit décentement conduit à sa dernière demeure. »

Il cacheta ce mot, et il pria le concierge du baron de le remettre à Thérèse pour sa maîtresse ; mais le concierge le remit au baron de Nucingen qui le jeta dans le feu. Après avoir fait toutes ses dispositions, Eugène revint vers trois heures à la pension bourgeoise, et ne put retenir une larme quand il aperçut à cette porte batarde la bière à peine couverte d'un drap noir, posée sur deux chaises dans cette rue déserte. Un mauvais goupillon, auquel personne n'avait encore touché, trempait dans un plat de cuivre argenté plein d'eau bénite.



Vente de la Croix-Bleue les 14, 15 et 16 octobre. — Nombreuses sont, nous le savons, les sociétés qui, pour leurs ventes annuelles, s'adressent à la générosité du public. Nous nous permettrons néanmoins de venir plaider, par ces lignes, la cause de la prochaine vente de la Croix-Bleue, en notre ville.

La société de tempérance, dont l'admirable activité au sein de notre peuple ne se ralentit pas, est bien la plus belle, la plus importante et la plus nécessaire des œuvres morales et sociales que nous connaissons. Partie de débuts modestes, elle n'a cessé de grandir et de répandre ses bienfaits dans les milieux les plus divers, et surtout dans les milieux les plus malheureux et les plus dignes de pitié.

Arracher des hommes à l'esclavage de la boisson; remettre sur le chemin de la liberté, du devoir et de la foi ceux qui s'en étaient écartés, parler de relèvement possible à ceux qui n'espéraient plus sortir du bourbier, rendre un père à ses enfants, un mari à sa femme, un fils à ses vieux parents, sécher des larmes, éclairer d'un rayon de joie les intérieurs les plus tristes et ramener la paix dans les ménages les plus désunis, tel est le but que poursuit la Croix-Bleue et tels sont les succès qu'il lui a été donné de remporter bien souvent déjà.

Il n'est donc pas surprenant que cette œuvre de charité et d'amour qui, comme toute œuvre similaire, connaît les difficultés de la première heure, ait su conquérir des sympathies toujours plus nombreuses; on a vu en elle un des moyens les plus puissants pour lutter contre le mal de l'alcoolisme qui, partout, exerce de si terribles ravages.

Rompant avec un usage qu'elle a suivi longtemps, la société de la Croix-Bleue a décidé de ne point faire de collecte à domicile cette année-ci. Toutefois, comme elle veut continuer avec fidélité la sainte guerre qu'elle a entreprise, et comme chacun le sait, « l'argent est le nerf de la guerre », elle est obligée de faire appel à la générosité du public en lui recommandant très chaleureusement sa vente des 14, 15 et 16 octobre. Tous les dons seront reçus avec reconnaissance par les personnes dont la liste a déjà été publiée dans nos journaux locaux. A ce propos, qu'on nous permette de dire que, bien qu'il s'agisse d'une vente, les dons en espèces jouiront d'une faveur toute spéciale auprès du Caissier de la société.

Vous donc, anciens amis et amis nouveaux de la Croix-Bleue, vous qui avez fait l'expérience de l'utilité de cette belle œuvre, vous aussi qui l'avez regardée jusqu'ici avec indifférence, répondez à son appel pressant. Et après l'envoi de vos dons, n'oubliez pas de venir à la vente qui aura lieu dans la grande salle de la rue du Progrès 48, aux dates citées plus haut.

Et encouragés par votre sympathie et votre générosité, ceux qui combattent sous la bannière de la Croix-Bleue, répéteront avec plus d'entrain et de foi ces belles paroles :

Chère Tempérance, Vive ton drapeau !
Et qu'il se balance Au souffle d'En-Haut!
Que ta croix reflète Toujours le ciel bleu,
Et qu'elle répète La grâce de Dieu.

(Communiqué.)

Assemblée populaire pour et contre le repos du dimanche. — 400 citoyens étaient réunis mardi soir à la grande brasserie de la Métropole pour entendre discuter cette question à l'ordre du jour. Le Dr Favre, secrétaire de l'association des intérêts commerciaux prend la parole comme organisateur désigné de cette assemblée populaire extraordinaire et critique certains procédés d'un journal de la localité qui sert de porte-voix à un petit nombre de négociants de la localité qui demandent de nouvelles lois sans avoir pressenti préalablement la totalité des intéressés. Il critique aussi l'attitude politique de certains bergers du Saint-Evangile, qui ne savent pas rester dans les limites que la religion charitable et équitable a tracées de longue date déjà. Il déclare que le repos des employés est une affaire faite et si le gouvernement neuchâtelois y met toute la mauvaise grâce voulue à exécuter des lois votées pour la protection des ouvriers, il y a un moyen bien simple de protester, c'est de signer la demande d'initiative pour la nomination du Conseil d'Etat par le peuple. La question du repos du dimanche n'est pas une question politique, c'est une atteinte aux intérêts des petits négociants qui ont aussi le droit à la vie et dont les recettes n'atteignent pas le chiffre nécessaire à la vie, aussi ces négociants ont-ils le droit au soleil comme chacun et avant de décréter des lois sclérates est-il nécessaire de consulter tous les intéressés, afin qu'il n'y ait pas de sacrifices, choses qui ne doivent pas se présenter. M. Schneider, maître-boucher prend ensuite la parole pour abonder dans le sens de l'orateur précédent, pour

remercier aux applaudissements de la salle comble l'attitude du Dr Favre qui sait défendre l'intérêt de l'ouvrier et celui du petit patron, dont le sort est quelques fois moins à envier que celui de l'ouvrier. Avec la devise : Tous les citoyens sont égaux devant la loi. Assemblée en somme bien réussie.

X.

Théâtre. — L'événement théâtral de l'année à Paris, a été sans contredit la première représentation de *La Veine*, comédie en 4 actes de M. Alfred Capus, dont la presse entière a constaté le succès.

Cette œuvre amusante et honnête peut être vue par toutes les familles, elle charme et captive sans aucun mot malsonnant ni situation scabreuse.

Nous allons avoir le plaisir d'applaudir à notre tour le chef-d'œuvre de M. Alfred Capus. Une tournée composée d'artistes parisiens choisis par l'auteur lui-même viendra prochainement au Théâtre de notre ville y jouer cette délicieuse comédie. Il nous suffit de nommer :

Mlle Clotilde Varenne, rôle de Charlotte Lanier.

M. Paul Frank, rôle de Julien Bréard.

Mlle Blanche Morman, rôle de Joséphine.

M. Ch. Hemery, rôle d'Edmond Tournour.

Mme Paule Dartigny, rôle de Simone Baudrin.

M. Gatinais, rôle de Chantreau.

Mme Merle, rôle de Geneviève.

Ajoutons que la Tournée apporte un matériel de décors copiés sur ceux de Paris, et quand nous aurons dit que c'est M. Victor Ullmann, l'impresario de toutes les grandes Tournées de Mme Sarah-Bernhardt, qui dirige ces représentations, ce sera pour nous une garantie certaine d'assister à une véritable Soirée de Gala.

Le spectacle commencera par : *Mon Tailleur* comédie en un acte de M. Alfred Capus.

Le concert de dimanche soir. — En dépit de la générosité bien connue de notre population, les concerts de bienfaisance ne réussissent pas toujours chez nous. Quand on en donne au profit d'œuvres dès longtemps existantes et qui ont toujours fini par trouver les fonds dont elles ont eu besoin, il est arrivé parfois que le public en a laissé passer de tels sans s'y associer avec son empressement traditionnel. Il n'en saurait être de même à l'égard de celui qui sera donné dimanche soir au Temple français avec le concours des *Armes-Réunies*, de l'*Odéon*, de l'*Union chorale*, de la *Concordia* et de MM. Kempter, Emile Nardin et Charles Jacot.

En effet, la société locale des *Jurassiens bernois*, qui a eu la très intelligente initiative d'entreprendre la création d'un fonds destiné à doter notre ville d'un *Hôpital pour enfants*, et qui a déjà recueilli dans ce but de fort jolies sommes, continue à y travailler en organisant le concert le dimanche prochain.

Or, s'il est des œuvres qui sont sûres d'avance de la chaude sympathie de tous les Chaux-de-Fonniers, ce sont les œuvres pour enfants, et un *Hôpital spécial pour enfants*, annexé à notre excellent Hôpital, répond à de si impérieux besoins qu'il n'est personne parmi nous qui ne sera heureux de contribuer de son obole à sa création.

Aussi peut-on être certain que rien qu'en raison de son but, le concert le dimanche remplira la vaste enceinte du Temple français. On en pourrait, du reste, dire autant si l'on s'en tenait à la valeur musicale des éléments qui, avec un entier désintéressement, ont assuré à la Société des Jurassiens bernois leur précieuse collaboration. C'est ce que nous exposerons dans un prochain article. (Communiqué.)

Fermeture des magasins. — On nous écrit :

Les négociants dont les noms suivent désirent faire faire un pas en avant à la question de la fermeture des magasins le dimanche, et désireux avant tout de faire profiter leurs employés et leurs familles, du repos nécessaire, auquel du reste chacun a droit, préviennent leurs clients et le public en général que leurs magasins seront fermés à partir de dimanche prochain, 29 courant dès 10 heures le matin et cela pour le restant de la journée; pendant la période d'été la fermeture aura lieu dès 9 heures.

Ils espèrent que leurs clients voudront bien leur aider à atteindre le but qu'ils se proposent, en s'approvisionnant, autant que faire se peut, les jours ouvrables; et c'est avec plaisir aussi qu'ils se verront suivis dans la voie qu'ils inaugurent par leurs collègues des différentes branches de commerce.

Mesdames Marie Droz, rue du Ravin 4
Vve. Raymond, Numa Droz 63
Vve. Stockbürger, Jardinets
MM. L. Gobet et Cie., 1er Mars 16 h
D. Hirsig, Versoix 7.
Alf. Jaccard, Numa Droz 45
Ch. F. Redard, Parc 11

Armand Sengstag-Staeheli, Numa Droz 19
Alf. Schneider-Robert, Fritz Courvoisier 22
Jean Weber, Fritz Courvoisier 4
Wille-Notz, Place du marché.

Vacances scolaires. — Les vacances d'automne dureront du lundi 30 septembre au mardi 8 octobre jour de la rentrée pour toutes les classes. (Communiqué.)

Bienfaisance. — La Commission des Soupes scolaires a reçu avec reconnaissance la jolie somme de fr. 50. — produit d'une collecte à un « souper de garçon » au Cercle Monagnard. (Communiqué.)

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Bellinzone, 25 septembre. — Ponts du Gothard. — Depuis plusieurs mois on éprouve des craintes au sujet de la solidité des ponts en fer de la ligne Cadonazzo-Locarno, sur le Tessin et la Verzasca.

La chambre de commerce de Locarno, les autorités municipales et le gouvernement cantonal ont, à plusieurs reprises, fait part de leurs appréhensions à la direction de la compagnie du Gothard et au Conseil fédéral. Ce dernier avait envoyé des experts qui, après avoir examiné les ponts, ont conclu à la nécessité de leur reconstruction. Rien n'a toutefois été fait jusque ici dans ce sens.

Le Conseil d'Etat du Tessin a en conséquence décidé, mercredi, de rappeler cette question à l'attention du Conseil fédéral.

Rome, 26 septembre. — Pendant la nuit de lundi à mardi, le préfet de Naples a dénoncé télégraphiquement au ministère de l'intérieur quelques cas de peste qui se sont manifestés à Naples et qui avaient été dénoncés seulement dans la journée du 23 par le service sanitaire. D'autres cas ont été dénoncés le 24. Le total est de douze cas.

Budapest, 26 septembre. — Les dommages matériels dans la catastrophe de chemin de fer de Palota s'élèvent à 2 millions de francs, dont 1/2 million à la charge des postes turques.

Jusqu'ici on a établi l'identité de dix-huit cadavres. Une grande partie des corps carbonisés gisaient hier encore sur la voie.

Gelsenkirchen, 26 septembre. — Par suite d'une épidémie de typhus, 350 malades sont à l'hôpital, beaucoup dans un état désespéré.

Une centaine de malades sont en traitement chez des particuliers dans les environs.

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts
Pain blanc à 30 centimes
1re qualité le kilo.
On porte à domicile
Avis aux agriculteurs et industriels
— Poids public —

TEMPLE FRANÇAIS

Ouverture des portes : 7 1/2 h.

Concert : 8 h. précises

Dimanche 29 septembre 1901

GRAND CONCERT DE BIENFAISANCE

en faveur d'un

HOPITAL D'ENFANTS

donné par la

Musique Militaire **LES ARMES-RÉUNIES**, l'Orchestre l'**ODÉON**
et les Sociétés de chant l'**UNION CHORALE** et la **CONCORDIA**

avec le bienveillant concours de

MM. MAX KEMPTER, professeur, EMILE NARDIN, ténor,
CHARLES JACOT, baryton

PROGRAMME

1. Ouverture *Des Bandits* (Odéon) SUPPÉ
2. *Choral de Martin Luther* (Concordia) M. LUTHER
3. *Le retour au Pays*, ouverture (Armes-Réunies) MENDELSSOHN
4. *La Charité*, solo pour baryton (M. Charles Jacot) FAURE
5. *Aimons toujours*, chœur (Union chorale) HEYBERG
6. 1^{re} partie de la *Sonate en do mineur*, pour orgue (M. Max Kempter, prof.) ALEX. GUILMANT
7. a) *Feldewärts flog ein Vögelein* (Concordia) PODBERTSKY
b) *Der träumende See* (Concordia) SCHUMANN
8. *Hymne à la nuit*, solo pour ténor (M. Emile Nardin) F. DAVID
9. Fantaisie sur l'Opéra *Si j'étais Roi* (Odéon) ADAM
10. *Sous le tilleul*, chœur (Union chorale) C. MEISTER
11. *Une nuit genevoise*, sérénade (Armes-Réunies) H. MATTIOLI

Les solos seront accompagnés par l'orgue

PRIX des PLACES : Galerie, 1 fr. — Parterre et amphithéâtre, 50 cent.

DÉPÔTS des BILLETS

M. Léopold Bech, magasin de musique, rue Neuve 14. — Mme Evard-Sagne, confiserie, au Casino. — M^{me} Nardin, magasin de modes, rue du Puits 1. — Société de consommation, rue Numa-Droz 111. — M. Fuog-Wægeli, magasin de tabac, place de l'Hôtel-de-Ville. — M. Charles Stoll, épicerie, rue du Nord 1. — Le soir à la porte de la Tour du Temple.

GRAND PRESSEUR DES MONTAGNES

Chaux-de-Fonds

Rue Léopold Robert, vis-à-vis de la scierie Fluckiger

MOUT

DE LA COTE NEUCHÂTELOISE

Gros, Détail et à l'emporté

● BAR ●

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

de 8 1/2 heures à 9 1/2 heures

GRANDE FÊTE VÉNITIENNE

organisée par la

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE NEUCHÂTEL

Grands feux d'artifices. — Concours d'embarcations illuminées. — Musique sur le lac et sur le quai. — Productions de gymnastique.

ENTRÉES: 50 centimes. Enfants 20 centimes.

Train spécial avec départ au retour de la gare de Neuchâtel à 9 h. 57. Pour l'aller train ordin. n° 16. 200 voyageurs au minimum. BILLETS de chemin de fer et tickets d'entrée en vente dans les gares jusqu'à vendredi à midi.

LAMPES

Quinquets et Lampes

pour horlogers

LAMPES pour cuisine et corridor

LAMPES à pied, riches et ordinaires

LAMPES à colonne, riches et ordin.

LAMPES à suspension, grand choix

Abat-jour, Verres de lampes, Mèches et tous accessoires pour l'éclairage

L. TIROZZI

21, Léopold Robert, 21

Nous avisons les personnes disposées à souscrire à l'ouvrage

LE GRAND COUPABLE

par **WALTER BIOLLEY** avec

une préface du Docteur P. COULLERY

que la souscription est ouverte jusqu'au 15 octobre.

On souscrit pour fr. 1.75 à ce volume de 250 pages environ par l'envoi du bulletin ou par carte postale, adressée à l'imprimerie de *La Sentinelle*.

A partir du 15 octobre, le prix de ce volume sera de fr. 2.50.

A la VILLE de RIO

Maison spéciale de cafés

AVIS AUX OUVRIERS

Café extra garanti depuis **65 centimes la livre**

IMMENSE CHOIX DE CAFÉS ET THÉS

La seule Maison ne vendant que les cafés

A LA VILLE de RIO

On moule le café au Magasin

19, Rue Daniel JeanRichard, Chaux-de-Fonds

Imprimerie de LA SENTINELLE

GRAND Pressoir des Montagnes

Grand arrivage de gerles. **MOUT** frais et de première qualité. Conditions spéciales pour achats supérieurs à 50 litres. S'adresser directement au pressoir.

Lard maigre de Berne

	10 kilos	Fr.
Fumé dans la cuisine		17.60
Jambon tendre et maigre		14.70
Filet sans graisse et os		15.80
La graisse pour cuire		11.90
Vérit. Salami de Milan, par kilo		3.—
Fromage d'Emmenthal gras		14.80
Fromage maigre tendre et mûr		5.70
Oignons jaunes		1.90
Poires sèches		4.60
Farine de France, blanche		3.10
Sucre pilé		4.10
Sucre en pain		4.40
Sucre régulier		4.80
Malaga vérit., jaune-doré, 16 litres		14.80
Vin doux Samos, 16 litres		11.40
Depuis 50 fr., 50% de rabais		
Wniger, maison de gros, Boswyl.		
Dépôts: Furrer-Notter, Rapperswil, A. Winiger, Romanshorn.		09028B

Société de Consommation

LA CHAUX-DE-FONDS

LE NOUVEAU MAGASIN

17 rue du Nord **17**
est ouvert

LAIT STÉRILISÉ naturel

Le lait stérilisé de la nourrice de l'avenir est le meilleur aliment pour enfants, le plus naturel et remplace le lait de la maman! Aucun cas de diarrhée.

Laiterie D. HIRSIG,

Versoix 7, et

Antoine WINTERFELD, à la Gare

GRAND PRESOIR des MONTAGNES

Rue Léopold Robert

vis-à-vis de la Scierie Fluckiger

A vendre pour seconde cuvée marc des vendanges de la côte neuchâteloise.

MOUT

GROS DÉTAIL

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 Parc 54 Industrie 1
Numa Droz, 411 Nord, 17

Demandez:

Pâté breton exquis, la boîte 75 ct.
Galactina farine lactée de 1^{re} marque, le plus nourrissant et la plus digestive pour les petits enfants, la boîte fr. 1.30
Lessive Schuler, à base d'ammoniaque et de térébenthine, le paquet 30 ct.

Eau-de-vie de pruneaux très vieille, le litre avec verre 2 fr.

Cacao à l'avoine de Cassel le plus réputé, la boîte fr. 1.40.

Miel nouveau du printemps très blanc, le kilo fr. 1.80.

Miel nouveau d'été foncé, le kilo fr. 1.60.

Neuchâtel blanc 1900 le litre ouvert, cru, 50 ct.

Beujolais 1900 le litre bouché, 55 ct.

Mâcon vieux le litre bouché, 60 ct.

Rosé d'Espagne vin non coupé, le litre ouvert, 35 ct.

Elbana plant Bordeaux, vin de malade, très vieux, la bouteille (verre perdu), fr. 1.10.

Nouvel envoi de **Vermouth Cinzano** véritable, le litre sans verre fr. 1.40.

Plus de boutons ou de rougeurs en employant le **Tormentille** le meilleur savon de toilette, le morceau 60 ct.

Imprimerie de « La Sentinelle »

TRAVAUX D'IMPRESSION en tous genres

AVIS DE FERMETURE

Les soussignés annoncent à leur honorable clientèle qu'à partir du 29 septembre, ils fermeront leurs magasins tous les dimanches depuis 10 heures du matin pour la saison d'hiver et à 9 heures en été, et la semaine à 9 heures du soir, le samedi excepté.

Ils espèrent que cet exemple sera suivi par les autres négociants, et que la clientèle contribuera à encourager cette juste mesure en se servant en temps opportun, chez leurs fournisseurs.

Ch.-F. Redard, Parc 11.

D. Hirsig, Versoix 7.

J. Weber, F. Courvoisier 4.

Marie Droz, Ravin 1.

L. Gobet & C^{ie}, 1^{er} Mars 16b.

Wille-Notz, Balance 10.

A. Schneider, Fritz Courvoisier 22.

A. Jaccard, Numa Droz 45.

A. Sensttag-Stähli, Numa Droz 19.

Vve Stocburger, Jardinets.

Vve Reymond, N. Droz 63.

Les débitants de lait se sont réservés d'ouvrir un moment le dimanche soir.

Occasion exceptionnelle

1 ameublement Louis XV en velours frappé. 2 Divans à rouleaux en moquette. Quelques fauteuils en moquette, velours damas. 1 lit noyer 2 places avec sommier, traversin, matelas, crin animal, duvet et oreillers. 1 pareil à une place.

Plusieurs lits sapin avec sommiers et matelas à 1 et deux places et quelques autres articles de mobilier sont à vendre à très bas prix.

S'adresser rue Daniel JeanRichard 27.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

La Banque bonifie les intérêts suivants:

Sur dépôts en compte-courant 2 1/2 à 3 %

» à 6 mois 3 %

» à 1 an 3 1/2 %

» à 3 ans, avec coupons annuels 3.80 %

» à 5 ans, » » 3 3/4 %

Sur livrets d'Epargne, jusqu'à fr. 1000, 4 %

Sur livrets d'Epargne, de fr. 1001 à fr. 3000 3 1/2 %

Elle vend ses obligations foncières 3 3/4 % de fr. 500, inconvertissables jusqu'en 1904, au pair et int.

ATTENTION

Toutes les personnes désirant créer une société d'indemnité en cas de maladie sont invitées à se faire inscrire chez les membres soussignés.

Bohner, Rodolphe, Léopold Robert 51.

Gentil, Alphonse, Moulins 4.

Rognon, Georges, Nord 129.

Jeanrichard, Daniel, Premier Août 1.

Besson, Georges, Grenier 39^e.

Monnier, Albert, Numa Droz 73.

Hertig, Armand, Parc 86.

Favret, Jules, Doubs 7.

Pingeon, Gustave, Granges 6.

Rossel, Antoine, Numa Droz 23.

Calame, Jules, Numa Droz 92.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Edouard SCHNEIDER

RUE DU SOLEIL, 4

Toujours bien assorti en **VIANDE de BŒUF**, première qualité **VEAU, MOUTON, PORC** frais, salé et fumé **Saucisses à la viande**, 1 fr. 10 le demi-kilo. — **Saucisses au foie excellentes**, 60 ct. le demi-kilo. Beau choix de **LAPINS FRAIS** à 85 ct. le demi-kilo. **Gendarmes. Cervelas**. — **Graisse de bœuf fondue** à 40 ct. le demi-kilo **TRIPES** à 30 centimes le demi-kilo

CONTRE LA TOUX, L'ASTHME

le catarrhe pulmonaire, l'enrouement, la grippe, l'oppression et autres maux de poitrine analogues, les **Pectorines** du Dr J. J. Hohl sont depuis 40 ans d'un usage général. Elles sont admises par les autorités sanitaires et même beaucoup recommandées par nombre de sommités médicales. Ces tablettes, d'un goût très agréable, se vendent en boîtes de 80 cts. et 1 Fr. 20 dans les pharmacies. H4638Q 401

MARIAGES

ALLIANCE DES FAMILLES

RUE NUMA DROZ 90, à LA CHAUX-DE-FONDS

Maison de 1^{er} ordre

On s'occupe de toutes les positions.

Discrétion absolue.

S'adresser à M^{me} C. KUNZER, rue Numa Droz 90.